



Toute personne a droit à un travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage”.

(article 23)

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME - 1948 -

LE CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ



**4 pavillon BLOIS 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence BP 159 - 62303 LENS Cedex
Tél : 03 . 21 . 70 . 04 . 60**

NEGOCIATION CONVENTION UNEDIC

COMMUNIQUÈ COMMUN

des associations de chômeurs et des organisations
syndicales de Pôle emploi



**N° 240 MENSUEL DU 10 MARS 2011 AU 10 AVRIL 2011 - 1, 50 euro - ISSN 1155 . 3545
Ce journal est réalisé avec le concours de la Région N.P.D.C**

SOMMAIRE

La Couv	1
Edito	2
MNCP: Négociation C o n v e n t i o n Unedic.....	3
Aux signataires de l'appel du MNCP.....	4
Pole emploi: une situation inacceptable.....	5
Manuel pour un monde m e i l l e u r	6
ÇA y est c'est voté.....	7
La flambée des prix.....	8
Témoignage de ludo.....	9
Infos pratiques : Le nombre de chômeurs a augmenté.....	10
La journée de la femme.....	11
Artiste Français DAMIEN SAEZ.....	12
Recettes du mois.....	13
Mot d'auteur, trucs et astuces, Testez vos connaissances....	14

LE CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ

Directeur de la publication :
Pierre Deneux

Imprimerie :
Association pour le Droit au Travail
N° CPPAP : 72 365

Rédacteur en chef : Pierre Deneux

Frappe, mise en page, dessins,
Imprimerie, envois :
Thery Alain

ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO

Amélie, Joël, Jean Luc,
Véronique, Ludo

EDITORIAL

SÉISME AU JAPON

Un violent tremblement de terre a frappé le Japon le 11 Mars. Une secousse d'une magnitude de 8,9 a déchiré le fond de la mer, au large du Japon a projeté une déferlante d'eau sur le nord-est du Japon et sur plusieurs points côtiers du Pacifique : deux nouvelles répliques de 6 et 6,2, une nouvelle explosion et un incendie à la centrale de Fukushima 1, où les accidents se succèdent...

La situation humanitaire est précaire pour les 400 000 sinistrés, confrontés entre autres aux pénuries d'eau courante et d'électricité. Le bilan humain provisoire du séisme et du tsunami est toujours flou on parle de plus de 20 000 morts ou disparus.

Les conséquences de la fuite radioactive risquent d'être catastrophiques, des éléments radioactifs ont été trouvés dans du lait, les épinards et autres légumes, des traces de contamination ont été relevées dans l'eau du robinet à Tokyo, les taux relevés, en-dessous des limites légales autorisées, ne sont pas dangereux pour la santé, selon le gouvernement japonais?

Le nuage radioactif aurait déjà atteint le nord-est de la Sibérie, les États-Unis et l'ouest de l'atlantique et devrait toucher la France métropolitaine le 23 ou 24 Mars sans risque pour notre santé ?

A titre préventif notre gouvernement réapprovisionne en comprimés d'iode tous les territoires d'Outre-Mer.

Risques pour la santé

L'exposition long terme aux radiations peut entraîner des cancers et des malformations génétiques. Les effets dépendent grandement du mode de contamination. Le plus dangereux étant l'inhalation ou l'ingestion de particules. Deux éléments sont particulièrement impliqués l'iode 131 et le césium 137 qui entraînent principalement des cancers de la thyroïde surtout chez les enfants.

Les effets sur notre environnement risquent d'être dramatiques. Dans quel état allons-nous léguer la planète aux générations futures? Ne faut-il pas réfléchir dès aujourd'hui à remplacer l'énergie nucléaire pour l'avenir de notre planète et de nos enfants.

NEGOCIATION CONVENTION UNEDIC

APPEL NATIONAL POUR QUE LA PAROLE DES CHOMEURS ET PRECAIRES SOIT ENFIN ENTENDUE...

Les partenaires sociaux ont ouvert lundi 24 janvier au siège du Medef des négociations pour renouveler la convention d'assurance chômage (UNEDIC). Les associations de chômeurs sont exclues des débats. C'est inacceptable alors que la moitié des chômeurs et précaires sont désormais en fin de droits (sans aucune indemnités) ou au RSA.

Alors que les chiffres officiels (pourtant minorés) sont à plus de 4 millions de chômeurs, alors que le chômage de longue durée (un an et plus) bat des records, alors que les fins de droits se retrouvent dans un dénuement complet, cette négociation UNEDIC est passée sous silence ou présentée comme un événement anecdotique. Les débats se borneraient à quelques détails techniques et à la question de savoir quels syndicats signeront la décision finale.

Les chômeurs ne sont pas seulement des statistiques que l'on manipule pour les besoins de telle ou telle politique. Les chômeurs et précaires sont pris en otages, sans avoir droit à la parole, dans des négociations qui vont conditionner pour beaucoup leur survie quotidienne. Assez de démocratie sociale en trompe l'œil. Il faut des mesures d'urgence, il faut des mesures exceptionnelles à la hauteur de la crise, il faut que les propositions des associations de chômeurs et précaires soient entendues dans les négociations et le débat public.

Cela ne se fera pas tout seul. Exigez à partir de l'initiative du Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP), soutenue par les associations de chômeurs, que nous soyons entendus.

C'est pourquoi des militants responsables associatifs, syndicaux, politiques ont pris l'initiative de lancer cet appel :

Signez et faites signer la pétition

Négociations UNEDIC : pas sans les chômeurs !

MNCP

MOUVEMENT NATIONAL DES CHÔMEURS ET DES PRÉCAIRES

Paris, mercredi 2 mars 2011

Aux signataires de l'appel du MNCP

Madame, Monsieur

Chers et chères ami/es

Exiger que les chômeurs, chômeuses et précaires soient reconnus dans leurs droits citoyens : depuis vingt-cinq ans c'est une des raisons d'être des associations de chômeurs. C'est une étape essentielle pour que soit reconnu le droit constitutionnel au travail et au revenu.

L'action que nous menons concerne tous les salarié/es, les privé/es d'emploi, les retraité/es. Parmi les revendications dont nous sommes porteurs, il y a celles qui devraient faire l'objet de discussions dans le cadre des négociations UNEDIC sur la convention d'assurance chômage :

- ouvrir le droit à l'indemnisation dès le premier jour travaillé pour tous quel que soit l'employeur, public ou privé. Pour cela, les fonds UNEDIC doivent être utilisés exclusivement pour l'indemnisation.
- garantir la continuité des droits en rendant impossible toute radiation de Pôle emploi sans revenu de remplacement et en exigeant la suppression définitive du statut de fins de droits. Toutes les formes de discriminations visant les saisonniers, les stagiaires et toutes les formes de précarité du travail doivent être supprimées.
- le faible taux d'indemnisation du plus grand nombre, quand six millions de travailleurs précaires gagnent moins de 750 € par mois est inacceptable : il doit être relevé.

- Par ailleurs, nous demandons à l'État un relèvement des minima sociaux dont le niveau ne doit pas être inférieur à 80% du SMIC brut. Avec un chômage très élevé des mesures d'urgence doivent être décidées en matière de politiques d'emplois. Nous demandons que soient mis en place 400.000 emplois aidés de qualité (type emplois jeunes).

La direction de l'UNEDIC et le Premier ministre M. François Fillon doivent nous revoir pour discuter de ces propositions.

La liste des signataires de notre appel est éloquent. Les associations de chômeurs et précaires ne sont pas isolées. La pétition "*Négociations UNEDIC : pas sans les chômeurs !*" fait bouger les lignes. Nous avons élargi le cercle des soutiens à notre revendication légitime. D'autres restent à convaincre et nous n'avons, à ce jour, jamais renoncé.

Fort de ces appuis, de ces encouragements à poursuivre, ensemble nous n'en resterons pas là. Nous prendrons, et nous vous invitons à prendre, toutes les initiatives pour qu'enfin la parole des chômeurs et précaires soient entendue. Nous vous tiendrons informer dans les jours prochains.

Salutations solidaires, Marc Desplats
Président du MNCP

Communiqué commun
des associations de chômeurs et des organisations syndicales de Pôle emploi

POLE EMPLOI : UNE SITUATION INACCEPTABLE

Chômage, précarité, dégradation du service public de l'emploi : il est temps que chômeurs et salariés de Pôle emploi dénoncent d'une même voix cette situation insupportable particulièrement pour les jeunes, les seniors et les fins de droits.

Le Président de la République et le gouvernement avaient fait de la fusion anpe-assedic une réforme emblématique du quinquennat. Deux ans après la création de Pôle emploi, force est de constater que cet organisme ne répond pas correctement aux attentes légitimes des demandeurs d'emploi. Les mesures annoncées de suppressions d'effectifs en 2011 et 2012 sont inacceptables et conduisent à une catastrophe sociale. Elles signifient une dégradation supplémentaire du service public aux demandeurs d'emploi et un accroissement intolérable de la charge de travail des agents de Pôle emploi.

Les annonces récentes du Président de la République ne font que cacher l'impuissance du gouvernement face au développement du chômage. La convocation massive des chômeurs de longue durée ne peut avoir comme effet que produire une vague de radiations pour dégonfler artificiellement les chiffres du chômage. Un plan drastique de diminution du nombre d'agences Pôle emploi sur le territoire national est déjà programmé depuis plusieurs mois. Il provoquera une pression supplémentaire sur les chômeurs (temps et coût de trajet, accessibilité aux services publics, mauvaise condition d'accueil et les agents de Pôle emploi (dégradation des conditions de travail)

Dans une société de salariat où la protection sociale passe par les cotisations sociales et le statut de salariés, le Service Public de l'Emploi doit rester un instrument de justice sociale permettant notamment de répondre aux articles 5[1], 11[2] du préambule de la Constitution de 1946. Il doit être et rester, conformément à la loi[3] un instrument de lutte contre les discriminations à l'embauche et les inégalités professionnelles. Il doit, conformément à la demande de l'OIT, appuyer la création d'emplois de qualité, seuls capables de permettre une sortie de la crise[4].

Le service public est là avant tout pour manifester la solidarité que la collectivité doit aux personnes privées d'emploi, s'employer à verser à tous et à toutes au plus vite et sans rupture les indemnités chômage qui leur sont dues, et les aider, notamment par l'orientation, le conseil et la formation, dans leur démarche de recherche d'un emploi librement choisi.

De plus alors que le chômage augmente, que la précarité explose, que se multiplient les temps partiels contraints et les CDD, les femmes, les jeunes et les seniors sont les premières victimes de la situation, une aide de qualité leur est due.

Obnubilés par l'affichage des chiffres du chômage, le gouvernement et la Direction de Pôle Emploi développent une politique purement gestionnaire et comptable, fondée de surcroît sur certains indicateurs statistiques dépourvus de toute signification. Il en résulte une déshumanisation complète des rapports entre Pôle emploi et ses usagers, une exaspération légitime des demandeurs d'emploi et une perte de sens du travail des conseillers. Bien plus, le gouvernement confirme son intention de dévoyer les missions de Pôle emploi en orientant ses fonctions vers le contrôle et la police des chômeurs. Quand le demandeur d'emploi est considéré comme responsable de sa situation, voire présumé coupable de fraude, un abîme risque de se creuser entre salariés et usagers de Pôle emploi.

Les associations de chômeurs MNCP, AC !, APEIS et CGT-chômeurs, ainsi que les organisations syndicales de Pôle emploi: la CGT, le SNU et SUD affirment au contraire la convergence nécessaire entre les revendications des chômeurs et celles des salariés de Pôle emploi.

MANUEL POUR UN MONDE MEILLEUR (SUITE)

Continuons et allons dans un magasin faire nos achats.

D'abord, pensons à respecter le personnel présent : les salutations de politesse, bonjour et au revoir, il n'y a pas que les caissières qui doivent nous les dire, nous pouvons aussi dire bonjour, et aux personnes qui font la mise en rayon ou le rangement. Un mot gentil, un sourire ne nous coûte rien et cela peut mettre un peu de baume au cœur et un rayon de soleil dans le magasin.

Limitons au maximum les emballages : les légumes ou les viandes pré-emballés dans du polystyrène ou dans plusieurs emballages de films plastiques. Privilégions les produits en vrac, à la coupe ou en gros volume. On paye des emballages qui vont à la poubelle directement.

Privilégions les productions locales : on évite les transports coûteux en énergie, on peut espérer une plus grande fraîcheur, et on développe cette production, donc on donne du travail à nos voisins. Moins de chômeurs, c'est bon.

Privilégions les produits de saison ! Quand on peut acheter des tomates toutes l'année ou des fraises au plus fort de l'hiver, on peut en avoir envie, mais c'est oublier que cela entraîne une dépense énergétique considérable, soit pour la production, soit pour le transport depuis l'autre côté de la terre. N'oublions pas les conditions de travail de ces producteurs souvent exploités. Et si l'on peut, aller les acheter directement chez le producteur ou s'abonner à un panier, du genre jardin de Cocagne.

Évitons les produits en spray qui non seulement vaporise le parfum ou la laque, ou... mais aussi des gaz pas toujours recommandés : il existe des systèmes à pression manuelle aussi efficace.

Les piles coûtent cher, et sont polluantes au maximum et les circuits de récupération ne fonctionnent pas très bien : privilégions les batteries rechargeables utilisable plus de mille fois ou les systèmes avec des alimentations solaires. Aujourd'hui il y a même des lampes de poches, des radios, qui fonctionnent avec un petite dynamo : on tourne la manivelle pendant une ou deux minutes et on a de la lumière pendant une dizaine de minutes.

Les produits étiquetés commerce solidaire sont présent aujourd'hui dans presque tous les magasins. Les acheter, c'est non seulement marqué notre solidarité avec ces producteurs, mais aussi avoir des produits de qualité et originaux.

Quand on peut choisir, on peut aussi refuser certains produits, pour des choix multiples. Pour des choix politiques, on peut boycotter Israël, La Cote d'Ivoire, Cuba, etc.. pour des raisons sociales : des entreprises délocalisent, utilisent des enfants, licencient : exemples : des constructeurs automobiles, des fabricants de produits laitiers, des marques d'équipement sportif, et n'ayons pas la mémoire courte.

Le prochain numéro : Pour un monde meilleur en société !

Jean-Luc D.

ÇA Y EST, C'EST VOTÉ...

CELA FAISAIT UN MOMENT QU'ON EN PARLAIT !!!

AUJOURD'HUI DÉBUT ET FIN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE AU SÉNAT POUR PASSER LE PROJET DE LOI NOME.....**LES NOUVEAUX COMPTEURS EDF !**

DANS QUELQUES JOURS CE NE SERA PLUS UN PROJET MAIS UNE VÉRITABLE LOI SCÉLÉRATE AVEC **APPLICATION AU 1ER JANVIER 2011.**

QUAND NOS FACTURES ET CELLES DE NOS AMIS AUGMENTERONT ON NE POURRA PLUS DIRE QUE L'ON NE SAVAIT PAS.

A DIFFUSER LARGEMENT ÉVIDEMMENT !

APRÈS FRANCE TÉLÉCOM, LA POSTE, LA SNCF, ETC... EDF

Pour les fameux compteurs qui devraient être installés bientôt et qui devraient nous être facturés au prix très très fort (vers les 300 €), et qui, de surcroît, ne seraient pas fiables : **il ne faudra rien signer.**

On ne peut pas refuser à EDF d'accéder aux compteurs, et de les changer : par contre comme nous n'avons rien demandé, nous n'avons aucune obligation de signer quoi que ce soit, et, du moment que nous n'aurons rien signé, EDF ne pourra pas nous obliger à payer ces compteurs...

Attention aux signatures : aucune, même pour la réception de travaux etc ...

LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ VONT AUGMENTER POUR PERMETTRE LA CONCURRENCE ! À TERME, L'USAGER PEUT S'ATTENDRE À DES HAUSSES SUBSTANTIELLES DE SA FACTURE, COMME CELA S'EST DÉJÀ PRODUIT POUR LE GAZ. NE LAISSONS PAS FAIRE !

C'est la loi Nome, soit la Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité, concoctée par le gouvernement. Le principe en est simple : constatant que la concurrence ne fonctionne pas :

- plus de 96 % des Français restent fidèles à l'opérateur historique (EDF)
- le gouvernement a décidé de la créer... artificiellement.

La loi étant passée dans une relative indifférence, à partir du 1er janvier 2011, EDF aura obligation de revendre à ses concurrents jusqu'à 25 % de sa production d'électricité. Un véritable hold-up !

Les fournisseurs d'électricité vont se voir offrir un quart de la production, que les Français ont déjà payé avec leur facture, pour qu'ils puissent réaliser des profits, au seul bénéfice de leurs actionnaires. C'est une première que d'obliger une entreprise, dans le monde de la "concurrence libre et non faussée", à céder une partie de ses atouts à des concurrents qui produisent peu ou pas du tout d'électricité.

Si vous êtes scandalisé, diffusez au moins ce message !

Une fois livré à la concurrence et surtout au " privé " ce sera trop tard.

Le prix de l'électricité sera fixé par des groupes privés qui en fait seront des filiales d'un seul et unique groupe !

Vous n'y croyez pas ? Alors remettez vous dans le contexte de nos chères autoroutes Françaises que nos parents et grands parents ont payées avec leur impôts et qui ont été vendues et bradées à de grands groupes privés Cela profite à qui ?

Et le prix à payer pour y circuler ? N'est-ce pas scandaleux ?

Mais c'est trop tard, car ce réseau routier n'appartient plus en totalité à l'état ! Et pour le reste ce sera pareil ! Aujourd'hui le service public coûte cher, mais ce n'est rien face à ce qui nous attend si nous le bradons à des groupes privés !

Si vous pouvez faire circuler sans modération autour de vous ce message et cette adresse du site, alors n'hésitez pas !!

[Http://www.lesechos.fr/entreprise-secteur/energie-environnement/dossier/020594274496-loi-nome-](http://www.lesechos.fr/entreprise-secteur/energie-environnement/dossier/020594274496-loi-nome-)

Farine, lait, huile... ces produits qui vont augmenter

Industriels et grande distribution ont clos un cycle de négociations: déjà à la hausse, les prix vont enregistrer une nouvelle poussée.

Quels aliments sont concernés par la hausse des prix?

Grande distribution et industriels viennent d'achever un cycle de négociations tendues sur les prix. Résultat: ils augmenteront en moyenne de 2 à 3%, annonce la Fédération du commerce et de la distribution.

+3 à 3,5%, indique pour sa part Michel-Edouard Leclerc, patron des centres du même nom. *«Les farines sont très impactées. Il va y avoir des hausses de 15 à 28% (...), détaille-t-il à l'AFP. Les huiles augmenteront également, avec des hausses de 4 à 6% pour l'arachide et le tournesol.»*

Lait et volaille, déjà touchés par la hausse, augmenteront *«encore un peu»*, précise aussi l'entrepreneur qui, se posant en défenseur du pouvoir d'achat, se plaît à jouer la transparence sur ces négociations sur son blog.

Les produits les moins transformés sont les plus

touchés. Pour les produits très transformés, le poids du prix des matières premières dans le prix final est moindre.

Pourquoi une telle flambée?

Distributeurs et industriels répercutent la flambée des prix des matières premières. L'indice des prix alimentaires de la Banque mondiale a bondi de 15% au dernier trimestre 2010. Particulièrement concernés, le sucre, le maïs, le blé et les matières grasses, souligne l'institution.

«Des hausses importantes avaient déjà été répercutées avant ces négociations», ajoute Olivier Andrault, chargé d'études alimentation à l'UFC-Que choisir. L'association de consommateurs a récemment publié une étude montrant que distributeurs et industriels ont été très prompts à cet exercice ces derniers mois, notamment sur le prix du lait et de la volaille.

«En 2007-2008, les cours ont fortement augmenté, ce qui a été répercuté sur les prix en magasins. En revanche, la chute des cours, avec la crise de 2008, n'a pas été ressentie en magasins, ou très mal», dénonce Olivier Andrault.

Quels sont les ménages les plus touchés?

«Ces hausses vont impacter les ménages les moins aisés», analyse Olivier Andrault. L'alimentation est le troisième poste de dépenses des ménages (13,5%).

«Mais pour les 10% de ménages les plus modestes, cela représente 17%, souligne

Olivier Andrault. *De plus, ces ménages ont davantage tendance à acheter des produits peu transformés, les plus impactés par les hausses actuelles»*.

L'encadrement des prix, une solution réaliste?

En amont, la régulation du prix des matières premières est l'une des priorités de la présidence française du G 20. Mais l'idée est loin de faire l'unanimité.

En France, la FNSEA, premier syndicat agricole, a proposé en février que les prix des produits en rayon soient indexés sur le cours des matières premières. Une proposition rejetée par les industriels, les distributeurs et des associations de consommateurs comme la

CLCV. Le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, a jugé la proposition intéressante.

L'UFC y est aussi favorable, depuis longtemps. L'association y voit un moyen d'encadrer les prix

TÉMOIGNAGE

Arrêtez de me faire rire, j'ai les lèvres gercées...

Au RSA depuis pas mal d'années, accompagné d'un parcours professionnel plutôt chaotique, je me suis décidé à faire une reconversion professionnelle avec l'aide du Pôle Emploi. Après 1 mois et demi d'une formation qualifiante accélérée, un nouveau secteur d'activité s'ouvre à moi : celui de la sécurité.

Après quelques déboires administratifs, j'ai finalement trouvé un travail de type événementiel. Pour faire simple, assurer la sécurité lors de manifestations sportives et spectacles. La particularité de ce travail, c'est la durée... Contrat au mois, temps partiel, indemnités de fin de mission, congés payés : on dirait presque de l'intérim. Lorsque je parle de temps partiel, dans mon cas, il s'agissait d'une vingtaine d'heures, au mieux, de travail dans le mois.

Dès lors, je me dis qu'avec le RSA plus le salaire, j'aurais de quoi « vivre » plus confortablement... Hélas, 3 fois hélas, mal m'en a pris.

Ce n'est que lorsque je me suis rendu à la CAF afin de régulariser mon dossier (travail et ressources à déclarer), que la mauvaise surprise a eu lieu. Après un rapide calcul des droits au RSA, il s'est avéré que je dépassais largement le plafond des ressources... Qu'est-il arrivé au cumul RSA + activité ? Dont-on nous a vaguement renseignés ?

En essayant de retrouver une activité professionnelle, avec un salaire irrégulier, je me retrouve avec un trop perçu à rembourser et une revalorisation des droits RSA.

Un peu de mathématique pour se rendre compte de la situation... En ne travaillant pas, je toucherais environ 400€ de RSA. En travaillant une vingtaine d'heures, je cumulerais le salaire (environ 200€) et le RSA recalculé selon les ressources (environ 100€). Le calcul est simple, le résultat sans appel : faut pas travailler...

Il ne faut pas s'étonner si on croit que les bénéficiaires du RSA sont des fainnants, on les empêche tout simplement de travailler !

Au jour d'aujourd'hui, j'ai arrêté ce travail (1 mois et demi seulement) en espérant trouver très rapidement un contrat à temps plein (je ne veux plus entendre parler de temps partiel). Dans la crainte des prochains mois où mon RSA (acronyme de Reste Sans Argent) sera recalculé selon les ressources déclarées et dans l'attente d'un deuxième trop perçu...

Je ne sais pas comment exprimer le ressentiment de cette mésaventure. Je dirais qu'il y a un mélange de dégoûts, d'amertume, de révolte, de frustration et quoi d'autre encore ? Mon cas n'est pas unique, je connais d'autres cas à peu près similaires, voire plus catastrophique que le mien. Je ne vais pas polémiquer sur les actions de certaines personnes mais il est clair que cette situation ne va pas s'arranger...

Pour finir et totalement hors sujet, j'aimerais exprimer mes hommages à un pays (parmi tant d'autres) qui me tient à cœur : le Japon. Les derniers événements qui ont eu lieu là-bas me font penser que je ne suis pas autant dans la misère que cela. Bon courage à vous !

Ludo.

INFOS PRATIQUES

LE NOMBRE DE CHOMEURS A AUGMENTE DE 2,5 % SUR UN AN

Avec 2.560.300 demandeurs d'emploi indemnisés fin janvier, il s'agit d'une légère baisse de 0,1% par rapport à décembre.

L'assurance chômage ou l'État indemnisait 2.560.300 demandeurs d'emploi fin janvier, un nombre en hausse de 2,5% par rapport à janvier 2010, mais en légère baisse, de 0,1%, par rapport à décembre, a annoncé mercredi 2 mars Pôle Emploi.

Parmi eux, 2.124.900 ont été indemnisés par l'assurance chômage, soit 2,2% de plus qu'un an plus tôt et 0,2% de moins que leur nombre sur décembre corrigé des variations saisonnières, que Pôle Emploi n'a pas dans un premier temps précisé.

Les 435.400 autres ont bénéficié de la solidarité d'État, comme l'allocation de solidarité spécifique (ASS), qui, malgré une baisse continue entre 2006 et 2008, est repartie à la hausse en 2009 avec la crise, ou l'allocation équivalent retraite de remplacement (AER-R).

Préretraites et formations

Ces bénéficiaires du régime de solidarité nationale ont augmenté de 4,2% sur un an et de 0,4% en un mois.

Au total 2.757.800 personnes ont touché des émoluments en janvier, en ajoutant les 7.300 ayant perçu des préretraites (-32,4% en un an), et les 190.200 en formation ou en conversion (+1,1% sur un an).

Ces 2.757.800 bénéficiaires représentent une baisse de 0,4% sur un mois et une hausse de 2,3% sur un an, puisque le nombre d'indemnisés, toutes allocations confondues, était de 2.695.900 en janvier 2010.

Au sein des demandeurs d'emploi en formation ou conversion en janvier, 62.900 ont bénéficié de la convention de reclassement personnalisée (CRP, -13,1% en glissement annuel) et 12.500 du contrat de transition professionnelle (CTP, -1,6% sur l'année).

NOUVELLE PRIME AUX ENTREPRISES POUR L'EMBAUCHE DE SENIORS

Le gouvernement va proposer aux entreprises qui embauchent un demandeur d'emploi âgé de plus de 45 ans une aide supplémentaire de 2.000 euro par contrat, cumulable avec celles déjà versées, a-t-on appris mardi 1er mars auprès de l'Élysée, en marge d'un discours de Nicolas Sarkozy.

Cette aide, financée par l'État, sera cumulable à celle de 2.000 euro déjà versée par Pôle emploi pour les contrats de professionnalisation destinés aux salariés âgés de 26 ans et plus, et avec l'exonération de charges sociales applicables aux contrats de professionnalisation pour les demandeurs d'emploi âgés de plus de 45 ans, a-t-on ajouté de même source.

Créations de contrats aidés supplémentaires

Lors d'un discours à Bobigny, Nicolas Sarkozy a confirmé qu'une enveloppe totale de 500 millions d'euro supplémentaires serait réservée en 2011 pour doper l'emploi des jeunes et des seniors, dont une moitié consacrée à la création de "50.000 emplois aidés supplémentaires".

Le gouvernement ne prévoyait jusqu'à présent le financement cette année que de 390.000 contrats aidés, une formule longtemps honnie par la droite et Nicolas Sarkozy, contre 510.000 l'année précédente

Parmi ces contrats aidés, "réservés aux personnes éloignées de l'emploi depuis très longtemps" a-t-il dit, le chef de l'État a annoncé le financement de 7.000 contrats d'autonomie supplémentaires, soit un total de 15.000 en 2011, pour les jeunes des quartiers en difficulté.

"Les contrats aidés, c'est utile mais c'est pas suffisant pour recréer des perspectives", a commenté Nicolas Sarkozy, "c'est la formation qui doit être au cœur de nos efforts. La formation, c'est la meilleure arme anti-crise, le meilleur passeport vers la reconversion professionnelle".

Extrait du nouvel obs.



JOURNÉE DE LA FEMME

Le 8 mars dernier, a eu lieu, comme chaque année la journée mondiale des droits de la femme. Le même jour nous célébrions mardi gras, je souhaite que ce soit une pure coïncidence... !!! Comme vous le savez, l'équipe permanente de Droit au Travail étant à majorité féminine (et non pas féministe... !), j'ai souhaité à cette occasion vous présenter un article d'une « blogeuse » qui m'a interpellée. Cette réflexion vous fera sans doute réagir et tout le monde ne sera peut être pas d'accord mais le débat est souvent constructif !

« J'aurais pu m'appeler Amshula, naître en Inde. Mes parents m'auraient mariée très jeune à Akecheta. A l'âge où les jeunes filles de mon âge s'amuse, je serais tombée enceinte mettant ma vie et celle de mon bébé en danger. Je serais devenue une « petite main » pour ma belle-famille et aurait abandonné tout espoir de faire des études.

J'aurais pu m'appeler Djamilia, naître en Afghanistan et devoir me cacher derrière une burka sous prétexte que mon corps pouvait attirer l'homme.

J'aurais pu m'appeler Ayana, naître en République du Congo. Me faire violer par les rebelles et être rejetée par ma famille car mon corps aurait été souillé.

J'aurais pu m'appeler Adila, naître en Afrique. Ma mère m'aurait emmenée un jour pour qu'une « ancienne » pratique sur moi un acte barbare nommé excision.

J'aurais pu naître dans n'importe quelle famille du monde mais je suis née en France. Je m'appelle Sandra. Dans mon pays, 80% des tâches ménagères sont effectuées par les femmes. Dans mon pays, on a le droit de disposer de son corps et pourtant, de nombreuses femmes sont obligées d'avorter à l'étranger par manque de place dans les centres d'IVG. Dans mon pays, seule 18,54% des femmes sont représentées à l'assemblée nationale. Je vis en France, pays où les hommes à travail égal gagnent 25% de plus que les femmes. Un pays où dans certains endroits, dès qu'une femme porte une jupe, c'est une salope, une pute.

Le 8 mars, marque la journée internationale de la femme. Les médias parleront des femmes battues, des tâches ménagères et le 9 mars, la vie suivra son cours.

Les femmes sont des êtres humains, le berceau de l'humanité. Quel que soit notre pays, notre religion, notre culture, ce n'est pas d'une journée dont nous avons besoin mais de tous les jours pour que les hommes prennent conscience que nous ne sommes pas des objets sexuels, des servantes mais des êtres humains qui avons droit au respect et à la dignité.

Cette journée de la femme, est la journée des femmes, qui demandent les mêmes droits que les hommes et surtout, le respect qui leur est dû. Sans nous, vous ne seriez pas là. Vous les hommes respectez-nous, car nous les femmes, sommes aussi des Hommes. »

Article extrait du site www.agoravox.fr

DAMIEN SAEZ



SUBVERSIF, INSOUMIS, TEIGNEUX

Il a déboulé fin 99 dans le petit monde du rock français comme un diable dans un jeu de t u b e s. Chacun a vu dans son verbe enflammé et dans sa musique rageuse des influences diverses, de U2, Noir Désir, Radiohead et Les Doors à Léo Ferré, Mano Solo, Stephan Eicher et Miossec. Bref pas de la variété au chloroforme idéologique. Il se paie par exemple le luxe d'aligner trois chansons qui commencent par le même verbe-désir : J'veux m'en aller, dans le 1er album ; J'veux du nucléaire et J'veux qu'on baise sur ma tombe, dans le second. Si l'on y ajoute des titres comme Jeune et con, Les condamnés, Massoud ou Voici la mort, la couleur s'affirme t o t a l e r e b e l l e. Venu de Dijon, Damien Saez a donc enregistré son premier album (Jours étranges) à 22 ans en 1999, et confirmé depuis les qualités scéniques (notamment en première partie de Massive Attack et dans différents festivals comme les Eurockéennes de Belfort, le

Paléo Festival de Nyon ou les Franco folies de Spa) que sa voix laissait supposer. En mars 2002, c'est carrément un double album (God blessé / Katagena) de 2h15 qu'il a carrément concocté, histoire de confirmer la palette de son talent, entre balades, pop-rock,

électro-métal, symphonique.. Et pour que ceux qui s'interrogent parfois sur la part d'authenticité et de posture qui traversent son délire créatif (nimbé d'une certaine paranoïa qui l'a conduit à annuler des concerts), il a montré qu'il pouvait aussi immédiatement réagir à un traumatisme nommé 21 avril (quand Jean-Marie Le Pen a remplacé Lionel Jospin au second tour des élections) en écrivant Fils de France, ou "Au pays des lumières" rime avec "Amnésie suicidaire"

Discographie:

Jours Étranges	1999
Sexe/solution	2002
God Blessé	2002
Debbie	2004
Paris	2008
J'accuse	2010

Extrait de s'en aller

S'en aller, main dans la main
S'en aller, bien avant que
l'heure

Oublier qu'ici on n'est rien
Oublier qu'ici on a peur
S'aimer sous le croissant de la
lune

Et puis faire l'amour sur la
dune

A regarder les étoiles
A sauver notre idéal
Et puis suivre l'hirondelle
Puisqu'au feu est la colombe
L'amour sera notre ciel
Mon amour, tu seras ma tombe
On n'a pas besoin de leurs
dollars

Juste tes rêves et ta guitare
C'est le soir de l'indépendance
C'est le soir de la renaissance

Puisque l'on s'aime
Et puisque moi, j'y crois
encore
Quand tu me dis que tu
m'aimes

Que tu m'aimes à la vie
Que tu m'aimes à la mort
Tant qu'on respire encore

LE MENU DU MOIS

MIDI

Poêlée de légumes

Ingrédients: 400 g de pommes de terre, 4 fonds d'artichaut (conserves ou surgelés),

200 g de haricots verts (surgelés), 100 g de salsifis (surgelés), 200 g d'asperges vertes,

2 échalotes, 2 c. à soupe de pignons de pin, 40 g de parmesan, 15 g de margarine, sel et poivre

Préparation:

Faites cuire les pommes de terre à la pelure dans l'eau bouillante pendant 15 min. Épluchez-les et coupez-les en rondelles.

Faites bouillir une casserole d'eau salée. Plongez-y les fonds d'artichaut, les salsifis et les haricots verts pendant 10 min puis égouttez les.

Dans une poêle antiadhésive, faites fondre la margarine. Pendant ce temps, pelez et émincez les échalotes. Faites dorer les pommes de terre dans la margarine puis ajoutez les échalotes, les salsifis, les fonds d'artichaut coupés en deux, les haricots verts et les pointes des asperges. Laissez cuire à feu vif jusqu'à coloration de tous les légumes. Versez les pignons juste avant la fin de cuisson. Assaisonnez avec le parmesan. Servez.

SOIR

Pommes de terre aux herbes dans sa robe:

Ingrédients: 400 g de pommes de terre, 200 g de fromage blanc à 0 ou 20% de MG,

1 c. à soupe de poivre vert, herbes aromatiques : ciboulette, basilic et cerfeuil, sel

Préparation:

Préchauffez le four à 210 °C (th.7).

Lavez et séchez bien les herbes : ciselez-les.

Dans un bol, battez le fromage blanc pour le rendre plus léger et onctueux. Ajoutez-y les herbes, le poivre vert écrasé et le sel.

Faites cuire les pommes de terre au four 1 heure environ. Puis coupez-les en deux et prélevez-en la chair.

Mélangez la chair avec la sauce aux herbes. Garnissez-en les peaux. Remplacez quelques minutes au four et servez aussitôt.

Mot d'auteur : Pour jouer, l'homme dispose avant tout de lui-même. Dès l'origine, il est son propre instrument.

Jean-Louis Barrault

Trucs et astuces - Trucs et astuces - Trucs et astuces - Trucs et

Tâches de rouille sur le sol

Pour éliminer toute tâche de rouille sur votre sol en carrelage, sur la faïence de votre cuisine ou de votre terrasse, recouvrez la tâche à l'aide de sel fin et de jus de citron. Laissez agir pendant une heure, frottez la tâche puis rincer.

Si la tâche persiste, renouvelez l'opération.

Nettoyage facile de votre four à micro ondes

Pour faciliter le nettoyage de votre micro ondes, faites bouillir dans un grand bol, un volume d'eau. Laissez bouillir quelques instants et laissez le bol dans le micro ondes : la vapeur qui se dégage va ainsi faciliter le nettoyage des parois. Il vous suffit ensuite de passer un coup d'éponge.

Mauvaises odeurs dans le réfrigérateur

Pour lutter contre les mauvaises odeurs dans votre réfrigérateur (poisson, charcuterie...), il vous suffit de mettre un peu de lait dans un verre et de le laisser dans la partie haute de votre réfrigérateur. Le lait absorbe les odeurs. N'oubliez pas de changer régulièrement le lait !

naissances - Testez vos connaissances - Testez vos connaissances

Qui a inventé les transports en communs modernes ?

Séraphin Lampion
Blaise Pascal
René Descartes
Eugène Poubelle

Qui était le premier président de la république ?

Adolphe Thiers
Charles de Gaulle
Raymond Poincaré
Louis-Napoléon -

Comment se nomme le signe "&"

Esperluette
Heperluette
Eperluette
Eperluète

Que fête t-on le 14 juillet en France ?

La fête de la fédération
L'armistice de la guerre 14-18
La prise de la Bastille

Pour les solutions des jeux de ce numéro : rendez-vous le mois prochain.

Solution des jeux du numéro 239

- 1) La ville où a été signé l'armistice entre l'Allemagne et la France le 22 juin est Rethondes
- 2) L'élément radioactif naturel indispensable à la production d'énergie nucléaire est l'uranium. Soumis à un bombardement de neutrons, le noyau d'uranium subit une fission en libérant des quantités considérables d'énergie
- 3) Le parti britannique qui est arrivé pour la première fois au pouvoir en 1924 est le parti Travailleuse
- 4) Sex and drugs and rock'n'roll est une chanson de Ian Dury



Votre abonnement au "Chômeur Déchaîné" prend fin. Vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé par celui-ci, parlez lui en ou encore mieux, offrez lui l'abonnement de votre mensuel préféré. Détachez le premier bulletin et envoyez le ainsi que votre règlement, à l'adresse figurant sur celui-ci.

L'adhésion à l'Association est aussi importante, elle permet à celle-ci de se développer encore plus et de lutter plus efficacement contre le chômage. "Adhérer c'est lutter". Si vous voulez adhérer à l'Association envoyez le deuxième bulletin ainsi que votre règlement à l'adresse indiquée.

D'avance merci.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE COMPLÈTE :
VILLE : CODE POSTAL :
PROFESSION ACTUELLE OU ANTÉRIEUR (FACULTATIVE) :

ABONNEMENT ABONNEMENT ORDINAIRE 15 EUROS
RÉABONNEMENT ABONNEMENT D'ENCOURAGEMENT. A PARTIR DE 20 EUROS
ABONNEMENT ANNUEL DE SOUTIEN..... 40 EUROS

*Bulletin à renvoyer
avec votre règlement*

**Association pour le Droit au Travail;
4 tour Blois 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence
BP 159 - 62303 LENS Cedex
C.C.P. Lille 8959.70 A**

BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION POUR LE DROIT AU TRAVAIL

Nom : Prénom :
Adresse complète :
Ville : Code Postal :

Adhésion 2011

Adhésion pour l'année 10 EUROS
 Adhésion pour un trimestre 2,50 EUROS
 Je m'engage à envoyer 2,50 EUROS par trimestre
 si je choisis de verser 2,50 EUROS par trimestre

*Bulletin à renvoyer
avec votre règlement*

**Association pour le Droit au travail
4 tour Blois 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence
BP 159 - 62303 LENS Cedex
C.C.P Lille 8959 . 70 A**

AGENDA

**Permanences du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

Contact sur le web : droit-au-travail@wanadoo.fr

L'association est fermée tous les lundis après-midi

Pour tous problèmes individuels, il est préférable de prendre un rendez-vous.
Afin que vous n'attendiez pas inutilement.

Ateliers pratiques

Atelier d'écriture : sur rendez-vous

Comité de rédaction : une fois par mois renseignez-vous.

Atelier informatique : le mercredi de 14 h à 17 h et le jeudi de 9 h à 12 h Initiation, Internet, développer ou découvrir Word, Excel, Accès et PowerPoint, etc...

Couture : le vendredi de 14 h à 17 h

Epicerie Solidaire : ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Inscription pour l'épicerie : du mardi au vendredi de 14 h à 17 h à l'Association, auprès de Corinne, ou Patricia.

CHOMIQUE



Comme vous l'avez remarqué ce journal à été réalisé par Alain. L'ancienne équipe dans laquelle travaillaient Jeanne et Paul ont dû battre en retraite du fait du grand âge de celui-ci ! 60 ans en mars. Bonne continuité et longue vie au "Chômeur Déchaîné"

Paul

LES PROFS

Que donne les poules?

Des œufs.

Que Donne les moutons?

De la laine.

Que donne les vaches?

Des devoirs

FONCTIONNAIRE

Le gouvernement a décidé d'adopter un principe japonais, soit l'exercice physique pendant les heures de boulot afin de garder les fonctionnaires en bonne forme. Premier essai : une cassette vidéo distribuée à tous les fonctionnaires. En voici un extrait :

- Et un, en haut... Et deux, en bas... Et trois, en haut... Et quatre, en bas... Parfait ! Maintenant on change de paupière...

A Venise

A Venise, dans un grand hôtel, le garçon d'étage frappe à la porte de la chambre d'un couple :

- Monsieur désire-t-il quelque chose ?

- Non, merci !

- Et pour votre épouse ?

- Ah ! oui... Bonne idée... Apportez moi donc une carte postale !

Déclaration de naissance

C'est Alfred qui arrive à la mairie et qui dit:

- Bonjour, je viens déclarer la naissance de mon fils. Il est né hier ...

- Oui, quel prénom ? lui demande le fonctionnaire d'état civil.

- David.

Il note Bertrand et Alfred demande :

- Combien je vous dois?

- Mais monsieur, il n'y a rien à payer

- C'est super... à ce prix-là, je vais pouvoir déclarer les trois autres aussi !